

Mission académique internats  
RÉFÉRENT ACADÉMIQUE INTERNATS  
n° CM/IEXC-R25 N° 1  
Affaire suivie par :  
Christophe MARQUIER  
Tél : 05.96.52.26.65  
Mél : [christophe.marquier@ac-martinique.fr](mailto:christophe.marquier@ac-martinique.fr)

Fort-de-France, le 7 février 2025.

La rectrice de région académique de Martinique  
Directrice académique des services de l'Éducation nationale  
Chancelière de l'Université

Les Hauts de Terreville  
97233 Schoelcher

à  
Mesdames, Messieurs les chefs d'établissements  
Mesdames, Messieurs les IEN de circonscription  
s/c de M. l'IA DAASEN  
Madame la DRAIO  
Madame la CT Service Social

Objet : **campagne académique de recrutement des internats d'excellence**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la préparation de la rentrée 2025, vous pourriez être sollicité par les familles et les élèves en vue de l'obtention d'une place dans l'un des six **internats d'excellence** de notre académie.

Réunissant les conditions optimales de réussite scolaire, d'épanouissement collectif et de préparation de l'avenir citoyen, les internats d'excellence constituent un formidable atout pour nos élèves. En cherchant à favoriser la pleine expression de leur potentiel, **cette politique d'égalité des chances accompagne les collégiens, les lycéens et les étudiants** au plus près de leurs besoins pédagogiques et éducatifs. En fonction de l'adéquation de son projet de formation avec le projet de l'internat souhaité, tout élève a vocation à y obtenir sa place.

Les usagers bénéficient d'une procédure unique de candidature aux internats d'excellence qui est présentée par les documents que vous trouverez en **annexes** de ce courrier :

- **La note d'information aux familles**
- **Le feuillet de candidature en internat d'excellence** (à renseigner par la famille aidée, si besoin, par l'école ou l'établissement d'origine)
- **Le feuillet pédagogique** (à renseigner par l'établissement d'origine puis par l'internat d'excellence souhaité)
- **Le feuillet social** (à renseigner par l'assistant de service social. Pour les élèves des établissements privés ou s'il n'y a pas d'AS dans l'EPL, joindre rapidement le secrétariat [ce.ssl@ac-martinique.fr](mailto:ce.ssl@ac-martinique.fr).)

Ces informations sont accessibles au public sur le site internet de l'académie (Onglet Scolarité > Réussite de tous les élèves > les internats d'excellence) et sur le site des établissements. Je vous invite à créer un lien d'accès à cette page sur le site internet de votre établissement.

**NOTA :** les élèves souhaitant accéder à la résidence INSA ne sont pas concernés par cette procédure et doivent se rapprocher du lycée de Bellevue.



Pour la Rectrice et par délégation  
La Secrétaire Générale d'Académie  
  
Mialy VIALLET

# Dossier de candidature en internat d'excellence

---

## Documents transmis par la famille à l'établissement d'origine :

- La demande d'admission
- La lettre de motivation de l'élève
- La lettre de motivation des parents

## Documents transmis par l'établissement d'origine joint à la demande :

- La copie des bulletins trimestriels de l'année en cours et de l'année précédente
- Le relevé des absences de l'année en cours
- L'avis circonstancié du chef d'établissement d'origine (feuilleton pédagogique)

Année 2025 - 2026



**Votre enfant bénéficie-t-il d'une bourse cette année :**

Boursier :  Non  Oui (préciser le nombre de parts ou taux) \_\_\_\_\_

Demande en cours pour la rentrée scolaire 2025 :  Oui  Non

**Scolarité actuelle (année en cours) :** \_\_\_\_\_ Classe \_\_\_\_\_

Etablissement - adresse : \_\_\_\_\_

Interne  Demi-pension  Externe

Langue vivante 1 : \_\_\_\_\_ Langue vivante 2 : \_\_\_\_\_

**Demande d'internat :**

Je sollicite pour mon enfant (nom, prénom) \_\_\_\_\_  
une admission en internat d'excellence pour la rentrée 2025 - 2026. J'ai pris connaissance des critères prioritaires et des modalités  
d'admission et je suis informé(e) que, le cas échéant, mon enfant puisse être scolarisé dans un établissement scolaire du réseau.

Pour l'admission en internat d'excellence, j'exprime le ou les vœux suivants par **ordre de priorité souhaitée** :

**Internat 1 (nom et ville) :** \_\_\_\_\_

Internat 2 (nom et ville) : \_\_\_\_\_

Internat 3 (nom et ville) : \_\_\_\_\_

**Rentrée scolaire 2025 – 2026, classe demandée :**

**Niveau Collège :**  6<sup>ème</sup>  5<sup>ème</sup>  4<sup>ème</sup>  3<sup>ème</sup>  3<sup>ème</sup> prépa-métiers

**Niveau Lycée (préciser la série ou spécialité) :**

2GT  1<sup>ère</sup> GT \_\_\_\_\_  Terminale GT \_\_\_\_\_

1<sup>ère</sup> année CAP \_\_\_\_\_  2<sup>ème</sup> année CAP \_\_\_\_\_

2<sup>de</sup> Pro \_\_\_\_\_  1<sup>ère</sup> Pro \_\_\_\_\_

Terminale Pro \_\_\_\_\_

**Niveau post bac (préciser la série ou spécialité)**

BTS \_\_\_\_\_

CPGE \_\_\_\_\_

**Vœux d'affectation pour la rentrée 2025 (niveaux 6<sup>ème</sup>, post troisième et première, post bac)**

	Formation	Etablissement et ville
1		
2		
3		
4		

Fait à \_\_\_\_\_

Date et signature du ou des représentants légaux :

AVIS DE L'ETABLISSEMENT PORTEUR DE L'INTERNAT D'EXCELLENCE :

---

---

---

---

FAVORABLE

RESERVE

SIGNATURE



Potentiel de développement (construction du raisonnement, autonomie, méthodes et organisation du travail, bénéfice attendu d'une scolarité en internat...) \_\_\_\_\_

---



---

SAVOIR ETRE	COMMENTAIRE
Ponctualité – assiduité	
Autonomie dans la démarche scolaire (emploi du temps, matériel, devoirs, leçons...)	
Adaptation au groupe	
Respect des autres	
Respect du règlement intérieur	
Persévérance dans l'effort	
Engagement citoyen (délégués, associations,...)	

---

Éléments de vie scolaire (faits marquants de la vie de l'élève, projet particulier suivi ou développé, profil particulier observé, etc.) : \_\_\_\_\_

---



---



---

Avis circonstancié du chef d'établissement : \_\_\_\_\_

---



---

Le .... /..... /....

Signature du chef d'établissement ou du directeur d'école  
et cachet de l'établissement





### COMPOSITION ACTUELLE DU FOYER OU VIT LE JEUNE

Lien de parenté avec le jeune <i>(rayer la mention inutile)</i>	Nom et prénom	Date et lieu de naissance	Profession ou scolarité
PERE/ BEAU-PERE			
MERE/ BELLE-MERE			

### EXERCICE DE L'AUTORITE PARENTALE

**Père :**  **Oui**  **Non**

*Si OUI, compléter les lignes concernant le père :*

Adresse du père : \_\_\_\_\_

Tél. domicile du père : \_\_\_\_\_

Tél. portable du père : \_\_\_\_\_

**Mère :**  **Oui**  **Non**

*Si OUI, compléter les lignes concernant la mère :*

Adresse de la mère : \_\_\_\_\_

Tél. domicile de la mère : \_\_\_\_\_

Tél. portable de la mère : \_\_\_\_\_

**Autre :**  **Oui**  **Non**

*Si OUI, compléter les lignes concernant l'autre représentant légal :*

Autre représentant légal (joindre le justificatif le cas échéant) : \_\_\_\_\_

Adresse de l'autre représentant : \_\_\_\_\_

Tél. domicile de l'autre représentant : \_\_\_\_\_

Tél. portable de l'autre représentant : \_\_\_\_\_

### HISTOIRE FAMILIALE, EVENEMENTS FAMILIAUX IMPORTANTS

---



---



---



---



---



---

### HISTOIRE PERSONNELLE DU JEUNE, SI EVENEMENT PARTICULIER

---

---

---

---

---

### PRISE EN CHARGE MISE EN PLACE PAR LES PARENTS (psychologue, psychomotricien, orthophoniste, ergothérapeute, etc.)

Nature : \_\_\_\_\_

---

---

---

Durée : \_\_\_\_\_

---

---

### CONDITIONS DE VIE DE L'ENFANT

Type de logement : \_\_\_\_\_

Nombre de pièces : \_\_\_\_\_

Nombre d'occupants : \_\_\_\_\_

L'enfant a-t-il sa chambre ?     OUI                             NON

Loisirs habituels et centres d'intérêt : \_\_\_\_\_

---

---

---

### AVIS DES RESPONSABLES LEGAUX SUR L'ADMISSION EN INTERNAT D'EXCELLENCE

---

---

---

---

---

### AVIS DE L'ELEVE SUR L'ADMISSION EN INTERNAT D'EXCELLENCE

---

---

---

---





Rentrée scolaire 2025 - 2026

## NOTE D'INFORMATION INTERNAT D'EXCELLENCE

NOTICE CONCERNANT LES PRIORITÉS ET CRITÈRES D'ADMISSION  
MODALITÉS D'ADMISSION DES ÉLÈVES INTERNES

L'internat d'excellence est autant un lieu d'études, d'éducation et de socialisation qu'un lieu d'hébergement.

Pour développer la responsabilisation de l'interne et permettre la construction de rapports harmonieux avec ses pairs, l'équipe éducative favorise la participation volontaire des élèves aux différentes instances de l'établissement ou à la préparation d'événements propres à la vie de l'établissement. Elle accompagne les projets issus des initiatives des internes.

### Quels sont les élèves concernés par l'internat ?

L'internat d'excellence, **en fonction du projet pédagogique et éducatif propre à chaque établissement**, s'adresse à tous les collégiens, lycéens et étudiants motivés.

Les candidats géographiquement éloignés sont privilégiés dans l'attribution des places.

En tenant compte des niveaux d'enseignement et des conditions sociales, l'admission des internes donne lieu à la prise en compte des critères suivants dans l'ordre énoncé ci-dessous (**en fonction du projet pédagogique et éducatif propre à chaque établissement**) :

1. **Critères géographiques** : élèves issus de milieu isolé et défavorisé, des quartiers prioritaires de la politique de la ville et de l'éducation prioritaire, élèves dont la résidence familiale est éloignée de l'établissement de scolarisation ou de la formation (filière, spécialité), notamment quand celle-ci est rare ;
2. **Critères sociaux** : élèves issus des familles appartenant aux milieux sociaux les plus éloignés de la culture scolaire ou dont les conditions de vie et d'existence sont peu propices à l'étude, boursiers ;
3. **Critères familiaux** : manque de disponibilité ou difficultés d'encadrement éducatif (par exemple : deuil, familles à horaires de travail décalés, parent isolé) ;
4. **Critères de parité** : équilibre fille-garçon notamment dans les filières scientifiques ou littéraires ;
5. **Critères scolaires** : tout élève volontaire ayant un projet de formation en lien avec le projet de l'internat d'excellence souhaité.

### **Attention :**

**Dans tous les cas, l'admission définitive en internat d'excellence se fait sous réserve de la décision d'orientation pour le prébac ou d'admission Parcoursup.**

### Comment solliciter une place dans un internat d'excellence ?

**Le dossier de candidature est le document de référence**, il est à télécharger sur le site de l'académie et accessible sur les sites des établissements.

La famille doit être accompagnée, si nécessaire, par l'établissement d'origine pour constituer le dossier de l'élève. Une rencontre avec l'assistante sociale de l'établissement est impérative. Pour les établissements du privé ou si l'assistante sociale n'est pas présente dans l'EPLÉ), le secrétariat du service social pourra être sollicité par mail: ce.ssl@ac-martinique.fr

La famille remet à l'établissement scolaire de son enfant le dossier de candidature, sa lettre de motivation et celle du jeune concerné **au plus tard le mercredi 9 avril 2025**.

L'établissement d'origine transmet ensuite ce dossier à l'établissement porteur de l'internat d'excellence à partir du 9 avril et, **au plus tard, le mercredi 30 avril 2025 (vœu n°1 de la famille)**, accompagné des documents suivants :

- La copie des bulletins trimestriels de l'année en cours et de l'année précédente
- Le relevé des absences de l'année en cours
- L'avis circonstancié du chef d'établissement d'origine (feuilleton pédagogique)
- Le rapport d'évaluation de l'assistant de service social (transmis par l'assistant social à la conseillère technique de service social)

### Comment se déroule la procédure d'admission en internat d'excellence ?

Le chef d'établissement porteur de l'internat d'excellence accueille les familles et porte son avis sur la candidature :

L'établissement porteur de l'internat d'excellence organise, un accueil des familles candidates à l'internat pour leur permettre de prendre connaissance des locaux, du projet pédagogique et éducatif, et des modalités administratives et financières.

Le cas échéant, le chef d'établissement porteur de l'internat d'excellence émet un avis sur la candidature de l'élève (avis favorable/ avis réservé).

Le dossier du candidat avec cet avis est transmis au service social du rectorat :

- **le mardi 6 mai 2025 pour les collégiens, pour les lycéens, pour les étudiants** (le dossier des étudiants concernés par la phase complémentaire de Parcoursup sera transmis par l'internat d'excellence d'accueil au service social)

La commission d'admission en internat d'excellence :

L'affectation des élèves relève de la compétence du recteur ou, par délégation, du DAASEN.

La commission décline ses décisions selon trois modalités :

- liste principale (admission définitive)
- liste complémentaire (sous réserve de places vacantes)
- refusé

Le résultat de la commission est transmis au chef d'établissement d'origine qui informe les familles concernées dans les meilleurs délais et au plus tard :

- **le vendredi 23 mai 2025** pour les étudiants
- **le mardi 17 juin 2025** pour les collégiens et lycéens

En cas de **non admission** en internat d'excellence, le classement des vœux en attente dans Parcoursup peut avoir lieu **jusqu'au mardi 10 juin 2025**.

**En cas d'admission** sur liste principale, la famille devra confirmer sa demande auprès de l'établissement d'origine avant :

- **le jeudi 19 juin 2025** pour les collégiens et lycéens admis
- **le vendredi 6 juin 2025** pour les étudiants admis

L'inscription des internes relève du chef d'établissement disposant d'un internat d'excellence qui informe les familles des dates et modalités retenues pour remplir cette obligation administrative. Cette procédure est **obligatoire** pour tous les élèves, quel que soit le niveau de scolarisation souhaité.

a) **Calendrier récapitulatif**

**De la constitution du dossier à la commission :**

Constitution des dossiers et transmission de l'établissement d'origine à l'établissement porteur de l'internat d'excellence	Date butoir pour transmission au 1 <sup>er</sup> internat souhaité : vendredi 30 avril 2025
Commission académique d'admission en internat d'excellence	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mercredi 12 juin 2025 : les collégiens et lycéens</li> <li>- mardi 13 mai 2025 : les étudiants</li> <li>- lundi 25 août 2025 : les étudiants (places restantes)</li> </ul>

**Information des familles et confirmation d'admission en internat :**

**En cas de non admission à l'internat et en vue d'une reformulation des vœux d'affectation dans Parcoursup**

Retour d'information par le service social académique à l'établissement d'origine <b>en cas de non admission à l'internat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- dans la semaine suivant la commission de recrutement pour les collèges et les lycées (19 juin 2025), (20 mai 2025) pour les étudiants.</li> </ul>
Classement des vœux dans Parcoursup (si nécessaire)	<b>6 juin 2025</b>

**Liste des internats d'excellence**

Structure d'accueil	Ville	Niveaux scolaires des internes	Téléphone internat
Lycée Acajou 2	LE LAMENTIN	Collégiens, lycéens, postbac hors CPGE	0696 83 77 80 0596 50 64 65
Lycée de Bellevue	FORT-DE-FRANCE	Collégiens, lycéens, postbac hors CPGE, CPGE	0596 72 88 67 0596 61 20 12
Internat d'excellence Condorcet	FORT-DE-FRANCE	CPGE	0596 55 49 94
Lycée Frantz Fanon	LA TRINITÉ	Lycéens, postbac hors CPGE, CPGE	0696 297 291 0596 58 21 96
Lycée Joseph Pernock	LE LORRAIN	Postbac hors CPGE	0696 111 592 0596 53 42 23
Lycée Raymond Nérès	LE MARIN	Lycéens	0596 74 91 57

Consulter le site académique pour connaître le projet éducatif de chaque internat d'excellence (Onglet Scolarité > Réussite de tous les élèves > les internats d'excellence).